



RETRAITE SPORTIVE du VAL D'AMOUR

Demande d'adhésion - Saison 2019 / 2020

Nom : ----- Prénom : -----

Adresse postale : -----

Email : ----- Tél fx : ----- Pb : -----

Date de naissance : ---- / ---- / ----- Sexe : M / F Retraité(e) oui / non

Les 2 conditions d'adhésion à la FFRS sont remplies, plus de 50 ans et retraité(e) : oui / non
Le prix de la licence 40,00€ comprend l'assurance individuelle accident corporel et la responsabilité civile.

Ce montant comprend également les quotes-parts CORERS, CODERS et club.

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Randonnée pédestre | <input type="checkbox"/> Marche nordique | <input type="checkbox"/> Danse collective en ligne |
| <input type="checkbox"/> Cyclisme | <input type="checkbox"/> Taï-chi | <input type="checkbox"/> Activités gymniques |

La demande d'adhésion complètement remplie avec un choix de 6 activités maximum

Un certificat médical daté de **2019** précisant **toutes** les activités pratiquées au club (même occasionnelles), **obligatoire pour les nouveaux adhérents**

Un chèque de 40.00€ libellé à l'ordre de : RSVA

Une enveloppe 110 x 220 (format chèque) **libellée à votre adresse et affranchie**

L'acceptation de la charte du règlement intérieur remplie datée et signée (au dos de la feuille d'adhésion).

Le bordereau concernant l'assurance (même si vous n'adhérez pas aux assurances complémentaires) et un chèque à l'ordre de la RSVA en cas d'adhésion à l'assurance complémentaire ou matériel

Attestation assurance

La loi oblige toutes les associations sportives à souscrire une assurance garantissant la responsabilité civile pour tous les adhérents.

La Fédération verse donc à la compagnie qu'elle a choisie (GRAS SAVOYE) pour garantir la responsabilité civile de tous les adhérents.

Le code du sport et ses différents décrets d'application encouragent fortement chaque adhérent à souscrire une assurance individuelle accident dommage corporel.

La FFRS vous propose de souscrire cette assurance pour 1.20€ (**somme incluse dans les 20.00€ de la part fédérale de votre licence**).

Vous avez donc la possibilité en réglant votre adhésion d'accepter ou non cette assurance individuelle accident dommage corporel.

La feuille 1 de ce document dûment remplie vaut acceptation d'adhésion à la FFRS et à cette assurance.

La partie suivante de ce document dûment remplie et signée vaut acceptation d'adhésion à la FFRS et refus d'adhésion à cette assurance.

En cas de refus de l'assurance proposée par le club, joindre une attestation de votre assurance personnelle.

REFUS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT DOMMAGE CORPOREL

Je soussigné(e) ----- certifie avoir pris connaissance des propositions que la FFRS m'a faites concernant l'assurance individuelle accident corporel. En toute connaissance de cause, je refuse de souscrire cette assurance individuelle accident dommage corporel dont le prix est de 1.20€. En cas d'accident, je ne pourrai prétendre à aucune indemnité à titre personnel (Voir responsabilité dans notice individuelle GRAS SAVOYE (disponible sur le site de la Retraite Sportive du Grand Dole lors de l'inscription).

Le prix de la licence HORS assurance individuelle accident corporel est à diminué de 1.20€.

A----- le ----- *Signature obligatoire :*

En cas de refus de l'assurance proposée par le club, joindre une attestation de votre assurance personnelle avec votre dossier d'adhésion.

Mairie - 3 rue Jean Baviilly – 39380 MONT SOUS VAUDREY



RETRAITE SPORTIVE du VAL D'AMOUR

Charte de l'adhérent 2019 / 2020

En intégrant la RSVA chaque membre se doit de participer à son bon fonctionnement.

En sa qualité d'adhérent, il facilite la gestion administrative du club en :

Réglant et fournissant dans les meilleurs délais, sa cotisation et son certificat médical.

En lisant avec attention tout moyen de communication à notre disposition (mail, site informatique).

En participant aux assemblées générales ou à défaut en donnant son pouvoir joint à la convocation, à l'adhérent de son choix.

En sa qualité de participant il contribue au maintien d'une bonne ambiance au sein du groupe, grâce à sa convivialité, sa gentillesse et sa bonne humeur, aux remarques constructives voire aux réclamations qui peuvent être formulées auprès des responsables d'activités.

Il s'engage à respecter et à prendre soin du matériel et des locaux mis à sa disposition.

Il respecte scrupuleusement les règles et les instructions de sécurité édictées pour le bien-être de tous et que chaque animateur a le devoir de rappeler autant de fois que nécessaire.

Pour certains cas particulier, il signale à l'animateur qu'il est en possession de médicament personnel à prendre en cas d'extrême urgence. Il signale tout problème d'allergie (pollens, piqures d'insectes, diabète, etc.)

En cas de manquement aux règles de sécurité ou de bonne conduite, l'adhérent s'expose à être convoqué par le bureau pour une mise au point sur son comportement. Si, malgré ces mises en garde ces dérives persistaient, l'adhérent pourrait se voir signifier son exclusion de l'activité.

L'adhérent renonce expressément à son droit individuel à l'image et autorise le club à utiliser les photographies, films et vidéos prises au cours des activités du club.

L'adhérent prend note qu'il peut à tout moment demander à connaître les éléments conservés sur lui et que, selon les termes de la loi du 6 janvier 1978 « informatique et libertés » modifiée par la loi du 6 août 2004, il bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de suspension et d'opposition aux informations et messages le concernant.

Pour l'ensemble de nos activités, les animaux ne sont pas admis.

Nom : ----- Prénom : -----

Reconnait avoir pris connaissance de la charte de l'adhérent extraite du règlement intérieur de la RETRAITE SPORTIVE du VAL D'AMOUR et s'engage à la respecter.

Le règlement intérieur est accessible à tous en le demandant aux responsables du club.

Date : ----- Signature de l'adhérent (*précédée de "Bon pour acceptation"*)

RENOUVELLEMENT DE LICENCE

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ « QS-SPORT »

Ce questionnaire de santé **À CONSERVER PAR LE LICENCIÉ** permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Selon les dispositions législatives et réglementaires en vigueur (arrêté du 20 avril 2017, article 2 // Annexe II-22 - Art. A. 231-1 Code du sport).

Saison

| RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON. | | OUI | NON |
|--|--|-----|-----|
| DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS | | | |
| 1. Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ? | | | |
| 2. Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ? | | | |
| 3. Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ? | | | |
| 4. Avez-vous eu une perte de connaissance ? | | | |
| 5. Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ? | | | |
| 6. Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ? | | | |
| À CE JOUR | | | |
| 7. Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ? | | | |
| 8. Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ? | | | |
| 9. Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ? | | | |

*** NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.**

Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir.

Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence. (Attestation ci-dessous à remplir.)

Si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir.

Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné. »

ATTESTATION

Relative au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive

À REMETTRE À VOTRE CLUB

Je soussigné(e), nom, prénom, sollicitant le renouvellement de ma licence sportive auprès de la Fédération Française de la Retraite Sportive pour la saison, numéro :

atteste avoir répondu négativement, à l'ensemble des 9 questions figurant sur le questionnaire de santé « QS – SPORT » qui m'a été transmis par la FFRS, conformément à l'article 2 de l'arrêté du 20 avril 2017 « relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive » ainsi qu'au Code du sport et notamment ses articles L 231-2 à L 231-2-3 et D 231-1-1 à D 231-1-5.

Je suis informé(e) que les réponses formulées relèvent de ma seule responsabilité.

Fait le,

Signature :

à